



KPMG Entreprises
Caen-Sud-Normandie
5 Avenue de Dubna
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Adria Normandie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008
Association Adria Normandie
307 rue Popielusko - 50009 SAINT LO Cedex
Ce rapport contient 14 pages
Référence : JCC/CL/AS



KPMG Entreprises
Caen-Sud-Normandie
5 Avenue de Dubna
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Adria Normandie

Siège social : 307 rue Popielusko - 50009 SAINT LO Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Adria Normandie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

1 **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II page 5/7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux subventions d'exploitation et autres aides financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

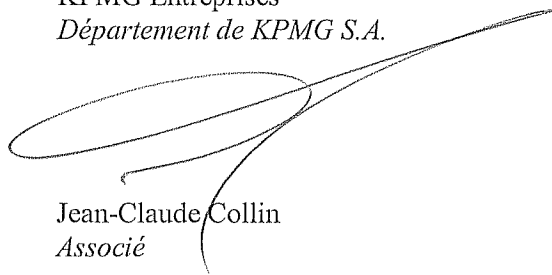
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Hérouville Saint Clair, le 11 juin 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jean-Claude Collin
Associé

Bilan Actif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/08 au 31/12/08
Edition du 29/04/09

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2008	Net (N-1) 31/12/2007
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	162 051	155 435	6 615	1 365
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	162 051	155 435	6 615	1 365
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	24 245		24 245	24 245
Constructions	1 712 799	1 166 338	546 461	592 744
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 883 539	1 599 878	283 662	266 867
Autres immobilisations corporelles	1 111 189	876 323	234 867	266 269
Immobilisations en cours	9 708		9 708	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 741 481	3 642 538	1 098 943	1 150 125
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 207		1 207	320
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 815		3 815	2 595
TOTAL immobilisations financières :	5 022		5 022	2 915
ACTIF IMMOBILISÉ	4 908 554	3 797 974	1 110 580	1 154 406
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 472 814	132 893	1 339 921	1 211 925
Autres créances	359 254		359 254	699 365
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 832 068	132 893	1 699 175	1 911 290
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	600 000		600 000	
Disponibilités	206 306		206 306	104 266
Charges constatées d'avance	50 120		50 120	46 321
TOTAL disponibilités et divers :	856 425		856 425	150 586
ACTIF CIRCULANT	2 688 493	132 893	2 555 601	2 061 876
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	7 597 047	3 930 866	3 666 181	3 216 282

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan Passif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/08 au 31/12/08
Edition du 29/04/09

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2008	Net (N-1) 31/12/2007
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 128 113	933 642
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	270 007	194 471
TOTAL situation nette :	1 398 120	1 128 113
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	592 788	697 010
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 990 908	1 825 123
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	49 800	50 000
AUTRES FONDS PROPRES	49 800	50 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	250 000	300 000
TOTAL dettes financières :	250 000	300 000
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	451 731	275 655
Dettes fiscales et sociales	760 065	631 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 784	8 883
Autres dettes	2 673	
TOTAL dettes diverses :	1 219 254	916 073
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	156 220	125 086
DETTES	1 625 473	1 341 159
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 666 181	3 216 282

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de Résultat (Première Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/08 au 31/12/08
Edition du 29/04/09

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2008	Net (N-1) 31/12/2007
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 299 621		4 299 621	3 684 830
Chiffres d'affaires nets	4 299 621		4 299 621	3 684 830
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			857 225	941 643
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			59 411	57 803
Autres produits			1 479	22 052
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 217 736	4 706 327
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			798	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			531 413	425 630
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 505 063	1 556 887
TOTAL charges externes :			2 037 274	1 982 517
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			170 962	159 168
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 758 820	1 580 293
Charges sociales			737 374	673 515
TOTAL charges de personnel :			2 496 195	2 253 808
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			213 812	227 548
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			20 786	17 933
Dotations aux provisions pour risques et charges				50
TOTAL dotations d'exploitation :			234 599	245 531
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8 237	8 696
CHARGES D'EXPLOITATION			4 947 265	4 649 720
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			270 471	56 608

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/08 au 31/12/08
Edition du 29/04/09

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2008	Net (N-1) 31/12/2007
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	270 471	56 608
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 253	
Autres intérêts et produits assimilés	667	4 376
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 920	4 376
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	46	5 652
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	46	5 652
RÉSULTAT FINANCIER	2 874	(1 276)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	273 345	55 332
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	104 388	158 306
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 750
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	104 388	162 056
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 623	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	962	29 967
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	7 585	29 967
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	96 803	132 089
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	100 141	(7 050)
TOTAL DES PRODUITS	5 325 044	4 872 759
TOTAL DES CHARGES	5 055 037	4 678 289
BÉNÉFICE OU PERTE	270 007	194 471

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

SOMMAIRE

I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I.1. Actif

Immobilisations corporelles : principaux investissements
Immobilisations corporelles : amortissements
Produits à recevoir
Trésorerie

I.2. Passif

Fonds associatif
Subventions d'investissement
Autres fonds propres
Provisions
Dettes financières
Charges à payer
Produits constatés d'avance

II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation
Produits sur exercices antérieurs
Occupation à titre gratuit des locaux de l'établissement de Saint-Lô
Produits exceptionnels

III- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées
Droits individuels à la formation
Indemnités de départ en retraite

IV- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**I.1. Actif*****Immobilisations corporelles : principaux investissements :***

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

- Matériel technique (établissement de Villers-Bocage) : 122 201 €
- Matériel informatique (établissement de Villers-Bocage) : 13 246 €
- Matériel informatique (établissement de Saint Lô) : 11 489 €
- Agencements, Installations : 2 796 €

Immobilisations corporelles : amortissement pour dépréciation :

▪ Principes Généraux

La mise en application du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement CRC 204-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs s'est traduite dans les comptes de l'association pour la première fois lors de l'arrêté au 31 déc. 2005.

Les principes généraux et les modalités de mise en place ont été définis notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée réelle d'utilisation des biens,
- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Les actifs par composants concernés sont les constructions ainsi que les agencements et installations des constructions dont les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composants	Durée d'amortissement
- Structure (dont honoraires) - Toiture	40 ans
- Menuiserie extérieure	20 ans
- Etanchéité	15 ans
- Plomberie - Chauffage - Climatisation	20 ans
- Aménagements extérieurs: parking, clôture, portail, VRD (Voirie - réseau - divers)	15 ans
- Aménagements intérieurs: menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquette, peinture	10 ans
- Courants forts - courants faibles : installations électriques, détection incendie - anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, informatique	25 ans

La méthode retenue pour l'approche par composants a été celle de la reconstitution du coût historique amorti (méthode rétrospective) et a entraîné un recalcul des amortissements antérieurs ainsi que des subventions d'investissements et donc un ajustement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2005.

- Les actifs non décomposables concernent les autres postes de l'actif. La mesure de simplification, prévue dans l'avis de juin 2005 du Comité d'urgence du CNC qui permet de continuer de pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine sur leurs durées d'usage sans rechercher ni appliquer les durées d'utilisation est la mesure appliquée :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
<i>Matériel et Outillage</i>	Linéaire	5 ans
<i>Installations générales</i>	Linéaire	10, 15, 20 et 25 ans
<i>Matériel de transport</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel de bureau</i>	Linéaire	5 et 10 ans

Produits à recevoir :

Clients : factures à établir : 304 568 €

Subventions et produits divers à recevoir : 232 702 €

Trésorerie :

Les placements sont réalisés sous forme de dépôt à terme pour 600 000 €. Les intérêts à recevoir au 31/12/08 représentent 2253 €.

I.2. Passif

Fonds associatif :

Pour permettre une meilleure lisibilité des fonds propres de l'association, les fonds reçus des Collectivités territoriales à l'occasion de la fusion des associations, en 1999, les réserves, report à nouveau et résultat de l'exercice antérieur sont portés aux fonds associatifs.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs statutaires	933 642 €	194 471 €		1 128 113 €
Report à nouveau				0 €

Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT BRUT AU BILAN(en €)		MODE	DUREE
	Au 31.12.2007	Au 31.12.2008		
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	963 173 €	963 173 €	Linéaire	5 ans
Equipements (étab. de Saint-Lô)	124 655 €	124 655 €	Linéaire	5 ans
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	1 488 619 €	1 488 619 €	Linéaire	10, 15, 20 et 40 ans

CUMUL DES SUBVENTIONS RAPPORTEES AU RESULTAT	MONTANT (en €)	
	Au 31.12.2007	Au 31.12.2008
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	799 805 €	863 679 €
Equipements (étab. de Saint-Lô)	120 135 €	121 075 €
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	959 497 €	998 904 €

Autres fonds propres :

L'association a reçu, en 2005, un acompte de 40 000 € sur une aide à l'innovation OSEO Anvar et le solde de l'aide soit 10 000 € en mars 2007 réglé à l'échéance des travaux.

Le remboursement de l'aide interviendra au plus tard au 28 février de chaque année en fonction d'un pourcentage de produits perçus par l'association lié à ce programme.

Objet	Au 31.12.2007	Remboursement	Au 31.12.2008
Subvention Oseo Anvar	50 000 €	200 €	49 800 €

Dettes financières au 31.12.2008 :

RUBRIQUES	MONTANT (en €)		
	TOTAL	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN ET MOINS DE 5 ANS
Avance remboursable	250 000 €	100 000 €	150 000 €
Ouvertures de crédit en compte courant	0 €	0 €	
Total	250 000 €	100 000 €	150 000 €

Charges à payer au 31.12.2008 (ensemble des établissements) :

OBJET	MONTANT (en €)
Congés à payer et autres charges de personnel	115 357 €
Charges sociales correspondantes	231 181 €
Intérêts bancaires courus	0 €
Fournisseurs	447 689 €
Etat	371 321 €

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance (156 220 €) sont les quotes parts de subventions perçues pour des prestations non encore réalisées au 31/12/08

II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT***Subventions d'exploitation et autres aides financières :***

Les subventions d'exploitation et les autres aides financières sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

Pour l'exercice 2008, 857 225 € de subvention d'exploitation ont été attribués. Les autres aides financières sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires de l'association.

Charges sur exercices antérieurs : - 5 921 €

<i>Objet</i>	
Ajustement sur financements de programmes de R&D	3 963 €
Regularisation charges sociales	1 958 €

Occupation à titre gratuit de locaux appartenant à la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise :

En contrepartie de la mission d'animation et de communication du pôle agroalimentaire régional, la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise met à la disposition de l'association les locaux que cette dernière occupe à Saint-Lô. Cette mise à disposition à titre gracieux peut être estimée à une économie pour l'association de charges de loyers équivalentes à 15 245 €.

Produits exceptionnels : dont reprise de subventions d'investissement : 104 222 €**III- ENGAGEMENTS*****Sûretés réelles accordées :***

Une hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence sur l'immeuble de laboratoires de Villers-Bocage, est donnée pour garantir une ouverture de crédit de 457 347 €.

Droits individuels à la formation au 31.12.2008 (ensemble des établissements) :

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 243 h
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	4 873 h

Indemnités de départ en retraite :

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, compte tenu d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (60 ans dans l'hypothèse actuellement considérée) a été estimé en décembre 2006 à 50 000 €, charges sociales comprises.

Une somme de 57 437 €, au titre de ce fonds collectif d'indemnités de départ en retraite, est placée sur un contrat d'assurance dont la gestion est confiée à Prédica (Compagnie d'assurance-vie du Crédit Agricole).

IV- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

de l'association en application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Il n'y a pas de rémunérations et avantages en nature pour les trois plus hauts cadres dirigeants (membres du Conseil d'Administration) de l'association au titre de l'exercice 2008.